



N° 108 /AMCIB-1/SK/2025

Berlin, le 03. Sep. 2025

## NOTE D'INFORMATION

### Objet : Fermeture de l'Ambassade, le 04 septembre 2025

En application du décret n°2011-371 du 04 novembre 2011 modifiant et complétant l'article 2 du décret n°96-205 du 07 mars 1996 déterminant la liste et le régime des jours fériés, **la Chancellerie sera fermée le jeudi 04 septembre 2025, célébration du Mawlid (naissance du Prophète Muhammad), jour férié et chômé en Côte d'Ivoire.**

L'Ambassadeur



Azize DIABATE